



## COMPTE-RENDU DU COMITE DIRECTEUR DU 26 JUIN 2019

**PRESENTS (16)** : BANTIGNY Sylvie, CONDAT Guillaume, CORN Jean-Claude, DAGAND Mathieu, DESBREST Romain, DUCRUET Janine, FARAUT Bertrand, FLEURET Alain, FRESSONNET Maxime, GIL Baptiste, GOY Philippe, HOULOT Christine, LAVOREL Dominique, MUZARD Jacques, NASRAOUI Isabelle, RASSAT Gilles

**EXCUSES (5)** : AT Michel, GIL Laurent, MESNAGE Dominique, PEDRINI Florent, SANCTUS Pascal

### **1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU COMITE DIRECTEUR DU 29 AVRIL 2019**

Une seule remarque concernant le Dauphiné Libéré : un portail permet de mettre gratuitement des informations en ligne : l'interface doit être le service Communication.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

### **1. AFFAIRE Responsable alpinisme / un initiateur**

Les protagonistes sont invités à se rencontrer en présence du Président. Cette réunion doit avoir lieu début juillet. L'initiateur est suspendu de tout encadrement en attendant cette réunion. Les problèmes rencontrés seraient surtout liés à sa personnalité, dont le fonctionnement est ressenti comme celui d'un électron libre, malgré la quantité d'idées intéressantes qu'il émet.

Au final, se dégagent 2 points majeurs à régler :

- Problème lié à sa personnalité
- Problème de gestion du site Collectives à se réapproprier

### **3. TARIF LICENCE 2020**

Comme chaque année, le Comité directeur décide de l'évolution du montant de la part revenant au club de la licence. Une augmentation de 20 centimes pour tous est décidée et adoptée à l'unanimité.

Pour mémoire, le montant total des parts club est inférieur au budget des services généraux du club...

L'assurance incluse dans la licence FFCAM va être notablement augmentée par l'assureur.

C'est principalement le résultat du coût des sinistres d'assurés résidant à l'étranger et de ceux pratiquant le paralpinisme.

La FFCAM effectue un sondage, proposant plusieurs solutions permettant de limiter cette augmentation de prime.

Le Comité Directeur vote et adopte à l'unanimité la proposition de limiter les assurances de ces deux catégories.

## 4. LE SERVICE DIGITAL

*Le digital, c'est quoi?*

- Le matériel informatique
- Le site internet
- Les calendriers en ligne
- Le site collectives
- Les adresses mail
- Les réseaux sociaux
- Le cloud

*Qui s'occupe de quoi?... trouver rapidement à qui s'adresser...*

- Site collectives : Romain Hobsterdre ;
- Support site collectives : Odile Gatet
- Maintenance des ordinateurs : Nicolas Cornu
- Serveurs : Natanaël Glacet

Romain Desbrest demande à être mis en copie de tout courrier adressé à un membre de l'équipe ou question concernant le digital.

### **Matériel :**

- 4 nouveaux écrans offerts par la MSA : 2 au forum, 1 au secrétariat, 1 à la bibliothèque

### **Serveur :**

- Nouveau serveur : La gestion sera facilitée si tous les services et sites du club sont réunis sur un seul et unique serveur. Il est proposé de rester sur chez le même hébergeur mais de changer de serveur.

Cela permettra notamment d'héberger le site collective qui est actuellement hébergé sur un serveur tiers.

### **Téléphonie :**

- Contrat téléphonie : il y a 2 contrats d'abonnement téléphonique (secrétariat et bibliothèque). Ils seront supprimés et remplacés par un seul contrat internet avec une offre Fibre. La différence de prix est significative.

### **Partage :**

- Une migration va être réalisée pour passer de Own Cloud vers Next cloud, les modalités d'utilisation seront expliquées une fois la migration effectuée.

### **Site dédié à l'escalade :**

Deux devis ont été présentés, il s'agit d'affiner désormais durant l'été le cahier des charges et de valider les besoins fonctionnels.

D'autre part un retour sur la demande de subvention est en attente courant juillet

#### **Site Collectives :**

Il est précisé que Romain Hobsterdre a développé le site en tant que bénévole, mais qu'il reste propriétaire du code source.

#### **RGPD :**

Il est précisé que nous ne sommes toujours pas aux normes au vu de la nouvelle réglementation.

Romain Desbrest se renseigne pour voir comment se mettre en conformité.

#### **Réseaux Sociaux :**

Une charte pour les réseaux sociaux a été mise en place au sein de la commission communication.

Il est précisé qu'il y a désormais un responsable en charge de la validation des publications et que celles-ci doivent être transmises à l'adresse

[reseaux@cafannecy.fr](mailto:reseaux@cafannecy.fr)

Les accès à Facebook ont été mis à jour afin que seules les personnes en charge des réseaux sociaux puissent désormais publier.

### **5. COMMUNICATION**

Charte adoptée à l'unanimité

### **6. COMMANDES GROUPÉES ET PAIEMENT PAR MONETICO**

Christine Houlot demande de limiter le nombre d'achats de matériel en payant par Monetico tant que l'interface entre le Crédit Mutuel et la comptabilité du CAF n'est pas améliorée. Cela n'impacte pas les inscriptions aux sorties qui peuvent toujours être payées de la sorte.

### **7. POLITIQUE BUDGÉTAIRE POUR L'ANNÉE A VENIR**

Une réunion du Comité directeur sera consacrée entièrement à ce sujet courant août, en invitant tous les responsables d'activité.

- Quelle politique budgétaire?
- Privilégie-t-on les jeunes et la formation?
- Quels éléments souhaite-t-on mettre en avant ?

### **8. RESPONSABLE ACTIVITÉS/FORMATION**

Ce poste est vacant. Il est pourtant fondamental pour la dynamique du club.

### **9. QUESTIONS DIVERSES**

Une participation ou le remboursement de la part club de la licence pour les initiateurs ne pratiquant aucune activité autre que celle pour laquelle ils sont diplômés est demandée comme une reconnaissance du travail bénévole d'initiateur : sujet reporté à un prochain CD.

#### **10. DATES DES PROCHAINES RÉUNIONS**

- Jeudi 29 août 2019 à 19h: réunion de Comité Directeur (politique budgétaire et poste Responsable activités/formation)
- Lundi 9 septembre 2019 à 19h: réunion du Bureau
- Lundi 23 septembre 2019 à 19h: réunion du Comité Directeur

Sylvie Bantigny

Alain Fleuret

Secrétaire générale

Président